

Observatoire des mobilités SIXT France x IFOP : une majorité de Français doute encore de l'efficacité du véhicule électrique pour le climat

Paris, le 11 avril 2023

SIXT France et l'ifop publient la troisième édition de leur Observatoire des mobilités qui s'intéresse à l'évolution des comportements et attentes des Français en matière de mobilités, avec une attention particulière portée cette année à la question du véhicule électrique alors que l'interdiction de la vente de nouveaux véhicules à moteur thermique à horizon 2035 en Europe est au centre des débats.

Les paradoxes du véhicule électrique : Satisfaction exceptionnelle pour les Français équipés mais adhésion en déclin dans la population générale

Si les ventes de véhicules électriques continuent de progresser en France, avec plus de 200 000 véhicules vendus en 2022 (+25%), les intentions d'achat de véhicules électriques sont en baisse par rapport à l'année dernière. Ainsi, seuls **27% des Français déclarent avoir l'intention d'acquérir un véhicule électrique dans les prochaines années, un chiffre en diminution de 5 points** par rapport à 2022. Plus inquiétant, **seuls 42% des Français estiment que le développement de l'usage du véhicule électrique représente une bonne solution pour lutter contre le changement climatique**, contre 58% « une mauvaise solution », soit une proportion inverse à celle de l'année passée (58% « une bonne solution » contre 42% « une mauvaise solution » en 2022.) Corolaire de ce scepticisme, **seuls 33% des Français estiment que l'interdiction de la vente de véhicules à moteur thermique à horizon 2035 est « une bonne décision »** (7% une très bonne décision) contre 67% qui jugent qu'il s'agit d'une « mauvaise décision » (33% une « très mauvaise décision »). Ce scepticisme démontre le nécessaire travail de pédagogie qui reste à réaliser pour convaincre les Français alors que l'interdiction de la vente de véhicules à moteurs thermiques à horizon 2035 vient d'être définitivement entérinée par l'Europe.

Lorsqu'on leur demande leurs objections à l'achat d'un véhicule électrique, **54% des Français considèrent en premier lieu que le coût d'achat et le fonctionnement sera trop élevé** et 29% que l'autonomie de déplacement sera trop faible (en baisse de 5 points par rapport à 2022). **Ils sont à ce titre une large majorité (73%, + 5 points par rapport à 2022) à indiquer qu'un prix moins élevé pourrait les inciter à adopter le véhicule électrique.** Des résultats qui démontrent la nécessité d'agir sur les incitations financières pour rendre le véhicule électrique plus attractif. En effet, l'enquête montre encore que seulement 16% des Français estiment que le véhicule électrique est plus économique que le véhicule thermique.

Dans le même temps, **les Français ayant fait le choix du véhicule électrique déclarent un taux de satisfaction exceptionnel de 97%** (dont 67% « très satisfaits »). L'étude s'est intéressée au profil de ces Français ayant fait le choix du véhicule électrique. Ils sont ainsi surreprésentés parmi les jeunes (7% parmi les 18-24 ans et 11% parmi les 25-34 ans contre 4% dans la population générale et seulement 1% parmi les plus de 50 ans), les catégories aisées (10% parmi ceux gagnant plus de 2.500 euros par mois) et diplômés (7% parmi les automobilistes diplômés du supérieur).

*« L'étude dévoile un clivage important dans la société française concernant le véhicule électrique » commente **Frédéric Dabi, Directeur général de l'ifop**. Ceux qui estiment que le véhicule électrique constitue une bonne solution pour lutter contre le changement climatique proviennent essentiellement des segments jeunes, urbains et diplômés du supérieur. Ce sentiment s'avère bien plus minoritaire chez les seniors, les ruraux et les moins diplômés. Ce sont ces dernières catégories qu'il faudra convaincre en priorité ».*

« L'édition 2023 de notre Observatoire des mobilités met en lumière un paradoxe concernant le véhicule électrique, avec une adhésion qui semble en baisse alors que 97% des Français équipés se déclarent satisfaits. » analyse **Jean-Philippe Doyen, Président Europe du Sud et de l'Ouest de SIXT**. « Notre étude démontre qu'essayer le véhicule électrique, c'est bien souvent l'adopter. Les loueurs ont ainsi un rôle clé à jouer en permettant au plus grand nombre de découvrir l'électromobilité, chaque location d'un véhicule électrique étant une forme d'essai payant pouvant contribuer à convaincre les automobilistes. SIXT sera pleinement engagé dans cette démarche en proposant d'ici 2030, 70% à 90% de véhicules électrifiés à ses clients en Europe. Enfin, il faut amplifier le travail de pédagogie, accélérer le déploiement des bornes de recharges et poursuivre la politique des bonus pour encourager le passage à la mobilité électrique »

Interrogés sur le projet de « leasing social » du Gouvernement, qui consiste à proposer sous condition de ressource un véhicule électrique pour 100 euros par mois, **45% des répondants se déclarent intéressés par ce dispositif** s'ils y sont éligibles dont 10% « très intéressés ». Le dispositif rencontre un intérêt plus fort auprès des moins de 50 ans (entre 55% et 57% selon les classes d'âge) contre 40% pour les 50-64 ans et 30% pour les 65 ans et plus.

Bien qu'en légère baisse, la dépendance au véhicule individuel reste une réalité pour une majorité de Français.

Si l'usage de la voiture individuelle est en léger recul par rapport à la période de sortie de crise sanitaire qui avait conduit les Français à plébisciter davantage le véhicule personnel pour leurs déplacements, l'édition 2023 souligne encore **la forte dépendance des Français au véhicule individuel** (69% contre 72% en 2022).

Dans le même temps, **les transports collectifs, qui avaient été délaissés pendant la crise COVID, reprennent progressivement leur place dans les habitudes de mobilités des Français**, avec une augmentation de 4 points par rapport à 2022 (27% déclarent les utiliser au quotidien contre 23% en 2022).

Par ailleurs, **plus d'un quart (28%) des automobilistes** estiment que le développement des véhicules partagés pourrait les inciter à **ne plus posséder leur propre véhicule** à l'avenir, un chiffre toutefois en léger recul par rapport à 2022 (-3%).

Pour 60% des Français, la réduction du coût des déplacements doit être la priorité numéro 1 du Gouvernement en matière de transports

Interrogés sur **l'augmentation de leur budget mensuel consacré aux déplacements depuis le début de l'année 2022** marqué par la crise énergétique, seuls 6% des répondant estiment que celui-ci n'a pas augmenté, 42% qu'il a augmenté de moins de 50 euros, 24% de 50 à 99 euros tandis qu'il **a augmenté de plus de 100 euros pour près d'un tiers de Français** (28% du total, 30% pour les automobilistes).

Paradoxalement, **la part des Français qui estiment que leur budget déplacements est important est en baisse de 2 points** par rapport à l'année dernière (67% contre 69% en 2022). Cela peut notamment s'expliquer par les subventions importantes consenties par le Gouvernement sur l'énergie alors que d'autres postes de dépense (notamment l'alimentation) ont connu une inflation plus forte. Ils sont cependant 19% à juger que ce budget est « très important ».

Ainsi, **la réduction du prix du carburant et du coût des mobilités doit être la priorité numéro 1 du Gouvernement pour 60% des Français**, loin devant le développement et le maintien des lignes de train dans les territoires ruraux (15%) et la réduction de l'impact négatif des transports sur l'environnement (12%).



A propos de SIXT

Basé à Pullach près de Munich, SIXT SE est un leader mondial dans la prestation de services de mobilité de grande qualité. Grâce à ses solutions SIXT rent, SIXT share, SIXT ride et SIXT+ sur sa plateforme de services de mobilités ONE, l'entreprise propose une gamme unique et intégrée de services de mobilité dans les domaines de la location de voitures et de véhicules utilitaires, de l'autopartage, du covoiturage, des véhicules avec chauffeurs et des abonnements automobiles. Ces solutions peuvent être réservées via l'application SIXT qui intègre également les services de mobilité de ses partenaires. SIXT est présent dans plus de 100 pays à travers le monde. La force de l'entreprise réside dans l'attention constante portée à ses clients, dans sa culture de l'innovation appuyée par une solide expertise technologique, dans son parc automobile haut de gamme et dans son rapport prix-performances attractif. D'après les chiffres préliminaires, SIXT a réalisé en 2022 un bénéfice avant impôt record de 550 millions d'euros et une augmentation significative de son chiffre d'affaires à 3,07 milliards d'euros. SIXT SE est coté à la bourse de Francfort depuis 1986.

<https://about.sixt.com>